

Résidus verts

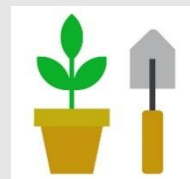
Les résidus verts sont des matières végétales produites au cours de travaux de jardinage, d'horticulture ou d'aménagement paysager, et comprennent les matières suivantes :

- aiguilles de conifères;
- branches et racines de moins de 1 cm de diamètre;
- écorces;
- fleurs et plantes d'intérieur;
- herbe, gazon et feuilles;
- mauvaises herbes;
- retailles de haie;
- sciures, rabotures et copeaux de bois traités ou non contaminés par de la peinture ou de la teinture;
- terre de rempotage en petite quantité;
- tourbe, gazon en plaque.

Vous devez disposer de vos résidus verts directement dans des sacs de papier, de façon distincte des résidus alimentaires.

La collecte
des résidus
verts aura lieu
chaque 2
semaines du
MERCREDI
20 JUIN au
MERCREDI
26
SEPTEMBRE

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS - 2018



MERCREDIS	20 JUN	
	4 et 18 JUILLET	
	1, 15 et 29 AOÛT	
	12 et 26 SEPTEMBRE	